

nes. A part les Etats-Unis, aucun pays, après l'arrivée de ce Gouvernement au pouvoir, n'a, que je sache, augmenté les droits sur les marchandises d'un autre pays. Quand ce Gouvernement est arrivé au pouvoir en 1930, il s'est aperçu que sous la régime du Gouvernement libéral au Canada, les Etats-Unis avaient à deux reprises, une fois avec le tarif Fordney-McCumber et plus tard avec le tarif Hawley-Smoot, élevé des barrières tarifaires prohibitives contre les produits canadiens. Le résultat fut que nos importations aux Etats-Unis tombèrent à presque rien. Le tarif pour le blé était resté à 42 cents le boisseau; pour les moutons et les agneaux, il avait été porté de 50 p. 100 à 200 p. 100; pour le bœuf à 300 p. 100; pour le porc de 2 cents $\frac{1}{2}$ à 3 cents $\frac{1}{4}$ la livre, pour le beurre à 14 cents la livre, pour le fromage à 7 cents la livre et pour les œufs à 10 cents la douzaine. Avec un pareil tarif, il nous était impossible d'expédier nos produits aux Etats-Unis.

L'Allemagne a élevé à 78 c. le boisseau ses droits sur le blé, à \$2.90 les 100 livres sur le bétail, à \$2.50 le baril sur les pommes, à 7 c. les 100 livres sur le miel. L'Italie a fixé à 86.5 c. le boisseau son tarif douanier sur le blé. La Belgique a frappé d'un droit de 91 c. les 100 livres le fromage et de \$1.25 les 100 livres le lait condensé. La France a fixé à \$2.15 les 100 livres son tarif douanier sur le lait condensé, à \$1.90 le boisseau sur le blé, et à \$3.56 les 100 livres sur le fromage. Telles sont les conditions qui attendaient le Gouvernement à son arrivée au pouvoir.

Pendant les neuf années que les membres de l'opposition ont détenu le pouvoir ils n'ont pas pris la moindre initiative pour empêcher, par des protestations, le nationalisme économique qui s'affirmait dans les autres pays de nuire au Canada. Ils ne se sont donné aucune peine pour protéger l'agriculture ou les autres industries canadiennes contre ce nationalisme économique qui s'accusait à l'étranger.

A la veille même des élections de 1930, l'opposition d'aujourd'hui présentait le budget Dunning qui contenait des droits de compensation, plan qui permettait aux pays étrangers de modifier notre tarif douanier, de l'abaisser ou de l'élever à leur gré, sans nous en laisser aucun contrôle. Si cette pratique avait duré plusieurs années, il aurait fallu des centaines de fonctionnaires pour garder trace des changements effectués au jour le jour. Pendant cette période, le tarif américain a eu pour effet de fermer le marché des Etats-Unis à nos produits agricoles.

En 1921 nous avons exporté aux Etats-Unis pour 174 millions de dollars de pro-

[M. Anderson (Halton).]

duits agricoles et, en 1933, ces exportations avaient fléchi jusqu'à 4 millions de dollars. Le tableau qui suit donne les diminutions, pour les années indiquées, dans la valeur de nos exportations aux Etats-Unis:

	1921	1933
Bestiaux	\$ 21,240,091	\$194,960
Ovins.. . . .	1,676,445	151
Avoine.. . . .	1,531,623	1,186
Blé.. . . .	101,997,224	130,869
Farine de blé.. . . .	12,686,807	4,659
Bœuf.. . . .	4,485,133	24,673
Crème.. . . .	2,086,880	80,051
Beurre.. . . .	2,293,980	4,348
Lait frais.. . . .	409,212	127
Graine de lin.. . . .	5,045,206	662,601
Laine.. . . .	2,226,780	107,882

Mes honorables collègues verront, par ces chiffres, que nous avions perdu à peu près tous nos débouchés aux Etats-Unis et que ce pays nous considérait comme son meilleur client. Il avait adopté une méthode extraordinaire de traiter son meilleur client. Entre 1921 et 1930, les libéraux ont appliqué leur politique de tarif modéré, qui devait stimuler les échanges. Elle a en effet stimulé les importations mais paralysé les exportations. Avant 1930, la balance du commerce nous était favorable, mais elle a diminué au point qu'en 1929-1930, elle se transformait en balance défavorable de l'ordre de 103 millions de dollars. En 1930-1931, cette balance défavorable était de 89 millions. En arrivant aux affaires, le Gouvernement agit sans retard pour contrebalancer ce nationalisme économique. Il a relevé les droits de douane et, au bout de deux ans, nous avons une balance favorable de neuf millions de dollars, laquelle a atteint 151 millions, en 1934. Il faut appliquer aux nations les mêmes principes qu'aux particuliers. Si une personne achète plus qu'elle ne vend, elle tombe dans les dettes ou en faillite. Pour rester solvable, une personne ou une nation doit vendre plus qu'elle n'achète.

On a dit, peut-être avec raison, que le budget est un budget de gueux. Il tend à prendre de l'argent chez ceux qui en ont pour en donner à ceux qui n'en ont pas. Il prévient les grands capitalistes que le jour de la reddition des comptes approche, s'ils ne changent pas de méthodes et ne rémunèrent pas mieux leurs employés. C'est le commencement du nivellement par le moyen duquel nous répartirons entre les travailleurs une plus grande partie de la richesse produite par l'industrie. Le budget est un gage de la sincérité de la politique énoncée par le premier ministre dans ses discours à la T.S.F.

On compte que la surtaxe sur les revenus de plus de \$5,000 provenant de placements et sur les revenus de plus de \$14,000 provenant de